Développement de l’énergie solaire photovoltaïque

(https://ville-cachan.fr/energie-solaire-photovoltaique/)

Les panneaux photovoltaïques permettent la production et la consommation d’électricité grâce au rayonnement solaire. La Ville de Cachan, engagée dans le développement des énergies renouvelables, soutient la coopérative Sud Paris Soleil, créée à l’initiative d’un collectif de citoyens.

La coopérative Sud Paris Soleil

En 2015, des habitants de Cachan et Arcueil se regroupent au sein de l’association Cachan Soleil, dans l’idée de réaliser une centrale solaire citoyenne à Cachan et plus largement dans le sud parisien. L’association est subventionnée par le département du Val-de-Marne dès 2016. Les villes de Cachan et d’Arcueil en deviennent sociétaires et la coopérative Sud Paris Soleil est créée en 2019.

Le projet de l’école La Plaine à Cachan

La création de la coopérative a permis de réaliser un premier projet d’envergure : l’équipement en panneaux solaire du toit de l’école élémentaire La Plaine, mis gracieusement à disposition par la Ville de Cachan pour une durée de 20ans.

363 panneaux de fabrication française pour une puissance de 100 kWc ont été installés sur 600m². Cette centrale solaire est entrée en fonctionnement en avril 2021. Elle produit près de 100 000 kWh par an, ce qui correspond aux 2/3 de la consommation électrique annuelle de l’école.

Les 108 000€ nécessaires à l’installation ont été financés par les sociétaires de la coopérative, une subvention de la Région Île-de-France, avec le soutien du Département du Val-de-Marne, ainsi que du Territoire du Grand Orly Seine Bièvre, dans le cadre du Contrat de la Transition Écologique (CTE) de 2020.

Le développement du photovoltaïque à Cachan

D’autres projets en lien avec l’énergie solaire sont à l’étude.

La Ville, en partenariat avec le SIPEREC, étudie la faisabilité d’équiper des bâtiments municipaux en panneaux photovoltaïques.

La charte *Construire durablement la ville à Cachan* demande par ailleurs aux promoteurs immobiliers d'étudier systématiquement la possibilité d'installer des dispositifs sur les toits terrasses.

En 2023, la coopérative Sud Paris Soleil a lancé une enquête auprès des habitants sur l'installation de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques et sur l'isolation thermique des logements.

L'association Cachan Soleil et la coopérative Sud Paris Soleil mènent différentes actions pour informer les habitants et les conseiller sur les énergies renouvelables. En partenariat avec l'association La Bouilloire, des actions de sensibilisation aux économies d'énergie ont également lieu en milieu scolaire.

Sud Paris Soleil

1 bis avenue des Lumières, 94230 Cachan

contact@sudparis-soleil.fr

https://sudparis-soleil.fr/